Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Rendement Euro Plus
un compartiment de Twenty First Capital Luxembourg SICAV

Catégorie D **ISIN : LU1373288361**

Cette SICAV est gérée par Twenty First Capital

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT :

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment consiste à viser une performance supérieure à celle de l'indice de référence Euro MTS 3-5 ans + 1 % sur la période d'investissement recommandée en investissant essentiellement dans des obligations et d'autres titres de créance libellés en euro.

Le portefeuille sera investi essentiellement dans des obligations, d'autres titres de créance et des instruments du marché monétaire libellés en euro émis par des gouvernements ou des entités privées ou publiques de pays de l'OCDE. Au minimum 90 % des titres constituant le portefeuille seront libellés en euro. Au moment de l'achat, les titres ou, à défaut leurs émetteurs, doivent avoir une notation : (i) au moins équivalente à « investment grade » pour un minimum de 51 % du portefeuille, et (ii) pour le reste, « haut rendement » (titres spéculatifs, plus risqués, généralement avec une probabilité plus élevée de défaut que les titres de la catégorie « investment grade »), conformément à des critères fixés dans le prospectus du Compartiment. Par exemple, on entend par « haut rendement » (titres spéculatifs), une notation inférieure à BBB- et par « investment grade », une notation supérieure ou égale à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's. La stratégie de base consiste donc à acquérir des titres de créance de différentes échéances appropriés à l'allocation cible.

Le Compartiment peut désinvestir de tout titre du portefeuille principalement pour améliorer les performances du portefeuille, pour respecter le rapport susmentionné de 51 % en titres « investment grade » ou pour minimiser le risque de défaut moyen du portefeuille. Le Compartiment peut également réinvestir dans tout nouveau titre de créance.

La sensibilité globale du Compartiment aux taux d'intérêt doit demeurer comprise entre 0 et 4. L'objectif de diversification du Compartiment consiste à avoir une exposition à quarante émetteurs publics ou étant des entreprises au minimum, sur un horizon de 12 (douze) mois à compter de sa date de lancement, étant entendu que la société de gestion réserve le droit au Compartiment d'être exposé à moins de quarante émetteurs si elle estime qu'une telle exposition est dans l'intérêt des porteurs de parts (en particulier au vu de conditions de marché spécifiques ou des capacités d'investissement du Compartiment).

Caractéristiques clés

La devise du Compartiment et de la Catégorie est l'euro (EUR).

Les dividendes sont versés annuellement. Le Conseil d'administration peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes.

Les demandes de souscription et de rachat sont mises en commun par la Banque dépositaire jusqu'à 11:30 (heure de Luxembourg) le jour précédant chaque jour d'évaluation (ou le premier jour ouvrable précédent si cette date n'est pas un jour ouvrable) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative en vigueur, c'est-à-dire, à un prix inconnu.

Le Compartiment s'adresse aux investisseurs qui cherchent à obtenir un rendement sur les obligations pour la période d'investissement recommandée, en investissant dans un portefeuille diversifié d'obligations et d'autres titres de créance ainsi que des instruments du marché monétaire libellés en euros. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant une période de 3 ans.

Les investisseurs s'exposent également au risque de ne pas récupérer l'intégralité de leur investissement initial.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT :

À risque plus faible **À risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible **Rendement potentiellement plus élevé**

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur représente le niveau de risque du Compartiment.

L'indicateur est fondé sur l'étendue des changements connus par les actifs sous-jacents. Ce Compartiment est classé dans la catégorie de risque 3 en raison de son exposition globale aux marchés obligataires par le biais de titres de qualité « investment grade » et de titres spéculatifs à « haut rendement ». La sensibilité globale du Compartiment aux taux d'intérêt doit demeurer comprise entre 0 et 4.

Cependant, la catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, tandis que la catégorie la plus faible ne signifie pas qu'il n'y ait pas de risques. Veuillez également noter que les données historiques ne constituent pas une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Veuillez prendre note des risques suivants, qui sont importants pour le Compartiment et qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : une partie du portefeuille est investie dans des titres de créance et des instruments du marché monétaire émis par des émetteurs privés et publics. Ceux-ci peuvent être des titres spéculatifs à « haut rendement ». En cas de révision à la baisse d'une notation ou d'une défaillance des émetteurs, la valeur des titres de créance et des instruments du marché monétaire peut baisser.

La présente catégorie d'actions est exclusivement réservée aux investisseurs privés.

Pour toute information complémentaire sur les risques associés à votre investissement, nous vous invitons à consulter le prospectus du Compartiment. Il est disponible au siège social de la société.

FRAIS :

Les frais et commissions acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que les produits de votre investissement ne soient payés.

Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants	1,95 %

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,10 % lors du dernier exercice financier du Fonds

20 % (taxes comprises) sur le Hurdle Rate défini par l'indice Euro MTS 3-5 ans + 1 %.

Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des maxima. Dans certains cas, les pourcentages appliqués seront inférieurs.

Les actions détenues dans la présente catégorie d'actions peuvent être échangées contre des actions d'autres Compartiments de la SICAV. Aucuns frais d'échange ne seront facturés au titre d'une telle conversion.

Les frais courants sont basés sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour toute information complémentaire sur les frais associés à votre investissement, nous vous invitons à consulter le prospectus du Compartiment. Il est disponible au siège social de la société.

PERFORMANCES PASSÉES :

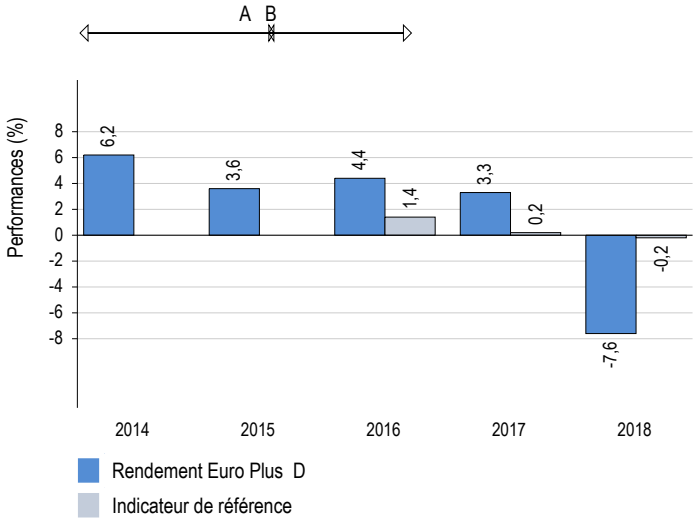

Les performances affichées dans le diagramme en bâtons ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés sur le Compartiment, en tenant compte des dividendes nets réinvestis.

Le Compartiment a été créé le 31 décembre 2012
Cette catégorie d'actions a été créée le 2 avril 2013

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : indice Euro MTS 3-5 ans.

A : Les performances indiquées sont celles du FCP RENDEMENT EURO PLUS, qui présente des caractéristiques similaires, absorbé par Twenty First Capital Luxembourg SICAV le 26.09.2016.
B : Jusqu'au 31.07.2015, le Compartiment n'avait pas d'indice de référence.

INFORMATIONS PRATIQUES :

DÉPOSITAIRE : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels, les données de valorisation les plus récentes ainsi que toute autre information pratique sont disponibles à titre gracieux, en anglais, au siège social de la société.

Le Compartiment est composé de plusieurs catégories d'actions.
Twenty First Capital Luxembourg SICAV est constitué de plusieurs Compartiments. Toutefois, le prospectus et les rapports sont rédigés pour la SICAV dans son intégralité.
Les actifs et passifs d'un Compartiment sont séparés de ceux des autres Compartiments.

Conformément aux dispositions du prospectus, vous avez la possibilité de convertir tout ou partie de vos actions du Compartiment dans des actions d'autres Compartiments.

Fiscalité : Le Compartiment est assujetti au droit fiscal luxembourgeois. Selon votre pays de résidence, cela est susceptible d'avoir un impact sur votre investissement.

La valeur liquidative est disponible sur demande auprès du siège social du Fonds ainsi que sur le site Internet.
Les détails de la politique de rémunération mise à jour de la Société de gestion sont disponibles sur le site Internet suivant : http://twentyfirstcapital.com/ sous « Informations réglementaires ». Une copie papier de la politique de rémunération sera mise gratuitement à disposition des actionnaires sur demande à la Société de gestion.

La responsabilité de Twenty First Capital ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La Société de gestion est agréée en France et surveillée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25 février 2019.